



Mgr Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire et Dax

PROMULGATION

Le 15 juin 2002, paraissait dans le *Bulletin Religieux* n° 101 les orientations diocésaines de Monseigneur Robert SARRABERE concernant la pastorale des funérailles. Ce texte que Monseigneur Philippe BRETON a complété en précisant les modalités de mise en œuvre de la célébration des funérailles conduite par des laïcs (15 septembre 2008) reste d'actualité, sauf tout ce qui concerne le développement de la crémation.

En tenant compte des textes récents de l'Église liés à l'évolution de la crémation dans notre société, le Service Diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle a proposé un texte d'orientation. Je l'ai soumis aux membres du Conseil Presbytéral qui l'ont amendé. Le Conseil Episcopal en a fait la relecture.

Voilà pourquoi je promulgue aujourd'hui ces nouvelles orientations diocésaines concernant **la prière au crématorium**. En lien avec le Service Diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle, que je remercie pour tout ce travail, la mise en œuvre de ces orientations se fera avec notamment les responsables des paroisses qui ont sur leur territoire un crématorium.

J'ajoute à ces orientations un document intitulé : **Célébrer dans une église en présence d'une urne**. Ce document tient compte des indications de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements de février 2012.

Ces orientations doivent permettre d'accueillir les familles des défunts, dans le contexte actuel de notre société, en lien avec la paroisse du défunt, afin que la prière pour les morts soit célébrée et que l'annonce de l'Évangile du Salut soit assurée. Annoncer la mort et la résurrection du Christ en ces circonstances douloureuses, mais intenses, c'est Témoigner de l'Essentiel !

Fait à Dax, le 21 avril 2019
dimanche de Pâques

Mgr Bernard HAYET
Chancelier



+ Nicolas SOUCHU
Évêque d'Aire-et-Dax

PRIÈRE AU CRÉMATORIUM

◆ PRÉAMBULE

L'Église manifeste sa préférence pour l'inhumation, en mémoire du Christ mis au tombeau, manifestant par là son respect de la personne humaine, en lien avec le mystère du Christ. Mais, elle ne s'oppose pas à la crémation.

Cependant, elle demande que l'urne trouve une destination définitive et n'est pas favorable à la dispersion des cendres afin de préserver un lieu de mémoire pour les survivants.

Notre département compte plusieurs crématoriums

Dans chacun de ces crématoriums, une présence d'Église est assurée par des membres des équipes funéraires des paroisses où existent ces installations. L'accompagnement proposé répond aux demandes des familles qui désirent un temps de prière avant la crémation de leurs défunts. A l'heure de la mort, il est indispensable que l'Église témoigne sa compassion à l'égard des familles en deuil et propose un chemin de foi.

Cette nouvelle forme de présence de l'Église dans les crématoriums soulève, entre autres, la question du lien des familles avec leurs communautés paroissiales.

Nous tenons à rappeler que la paroisse est le lieu habituel et normal de la vie des baptisés. Une communauté paroissiale doit porter le souci de chacun de ses membres, y compris à l'heure de la mort. Il est donc indispensable que chaque paroisse soit impliquée dans l'accompagnement des familles qui demandent un temps de prière au crématorium.

Aujourd'hui, deux formes d'accompagnement pour une prière au crématorium nous sont également demandées par les familles :

- Conduire un temps de prière au crématorium, après la célébration des funérailles à l'église.
- Conduire un temps de prière au crématorium, sans célébration à l'église.

Pour répondre à ces nombreuses nouvelles demandes, tout en redisant notre préférence pour le temps de prière au crématorium après la célébration des funérailles à l'église, notre diocèse met en œuvre ces nouvelles orientations.



◆ POINTS DE REPÈRE

Quelles que soient les demandes de prière au crématorium, les prêtres, diacres, membres des équipes funéraires veilleront à :

Accueillir la demande des familles

À l'heure de la mort, il est indispensable que l'Église témoigne sa compassion à l'égard des familles en deuil.

- Des membres des équipes funéraires de la paroisse du défunt, accompagnés ou pas d'un prêtre ou d'un diacre rencontrent les familles et préparent ensemble le temps de prière au crématorium.
- Dans le cas où cet accueil local n'est pas possible, la prière est préparée et animée par l'équipe funéraires attachée au crématorium.

Proposer un chemin de foi

« Je suis la résurrection et la Vie » (Jean 11, 25)

Dieu aime tous les hommes. Il est à l'origine de toute vie. À l'heure de la mort, Dieu accompagne l'homme souffrant ; il marche avec lui. La résurrection de son Fils, au matin de Pâques, est pour nous chemin d'espérance : la Vie a vaincu la mort. Nous croyons qu'avec Jésus ressuscité, toute personne est appelée à vivre pour toujours.

La mort est un passage : le passage à la vie en Dieu. Un passage que notre foi en la résurrection éclaire : « La volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour » (Jean 6, 39).

Célébrer la foi de l'Église

L'Église dit sa foi dans ce qu'elle célèbre et dans la manière qu'elle a de célébrer le Salut. La prière au crématorium doit être l'expression de cette foi dans le Christ mort et ressuscité.

Le Rituel des funéraires propose des éléments de prière (tome II n°288-294). Ce temps de prière ne peut être en aucun cas une célébration eucharistique. Il sera toujours conduit par un membre de la communauté chrétienne (« équipe funéraires », ami de la famille, prêtre, diacre...). Si un prêtre ou un diacre est présent, selon les circonstances, il pourra porter aube et étole.

La destination des cendres

Bien que la législation française laisse diverses possibilités pour la destination des cendres (Loi *Sueur*, décembre 2008), l'Église ne souhaite pas qu'elles soient dispersées. Elle demande qu'elles trouvent un lieu d'accueil définitif, qui soit un columbarium ou un caveau, et non la maison ou dans la nature. En aucun cas, les cendres ne peuvent être partagées en plusieurs lieux.

◆ ORIENTATIONS DIOCÉSAINES

1/ Prière au crématorium

a) Quand il y a eu une célébration à l'église

> À la suite de la célébration des funérailles dans l'une des églises des paroisses où il existe un crématorium, c'est l'équipe funérailles qui a préparé cette célébration qui accompagne la famille et anime le temps de prière en tenant compte du Rituel « Prières pour les défunts au lieu de la crémation » (n° 288 et suivants).

> À la suite de la célébration des funérailles dans l'église d'une autre paroisse :

- Soit c'est l'équipe funérailles qui a préparé cette célébration qui accompagne la famille et anime le temps de prière à l'aide du Rituel « Prières pour les défunts au lieu de la crémation » (n° 288 et suivants).
- Soit c'est l'équipe funérailles attachée au crématorium qui accueille la famille et conduit le temps de prière, à l'aide du Rituel « Prières pour les défunts au lieu de la crémation » (n° 288 et suivants).

b) Quand il n'y a pas eu de célébration à l'église

Depuis quelques années, la demande de célébrations au crématorium sans passage à l'église est croissante. Notre diocèse choisit de répondre à cette nouvelle demande.

> Si le défunt habite dans les paroisses où un crématorium a été construit, c'est l'équipe funérailles attachée au crématorium qui assure l'accueil de la famille, la préparation et la conduite du temps de prière, à l'aide du schéma de temps de prière ci-joint en *Annexe 1 (p. 7)*.

> Si le défunt habite une autre paroisse, c'est l'équipe funérailles de cette paroisse qui assure l'accueil de la famille, la préparation et, selon la possibilité, la conduite du temps de prière. Si cela n'est pas possible, l'animation de la prière pourra être assurée par les équipes funérailles attachées aux crématoriums.

2/ Équipes funérailles attachées au crématorium

Sous la responsabilité des curés des paroisses où ont été construits des crématoriums, des équipes funérailles attachées aux crématoriums sont constituées. Leur mission est d'accueillir la demande des familles, de proposer un chemin de foi et de célébrer la foi de l'Église.

3/ Les liens avec les services de pompes funèbres

> Les services de pompes funèbres s'adressent à la paroisse dans laquelle se trouve le crématorium.

> L'équipe funérailles rattachée au crématorium prend contact avec la famille et la paroisse du défunt, pour voir qui prépare et anime le temps de prière au crématorium.

> Les services de pompes funèbres ne sont pas chargés de trouver le prêtre, le diacre ou les laïcs qui conduiront la prière au crématorium.



4/ Le faire-part des obsèques

L'avis d'obsèques sera ainsi formulé :

M. et Mme X vous font part du décès de ...

Un temps de prière catholique est proposé au crématorium de (lieu)..... à (heure)...

5/ Le casuel

Lorsqu'il n'y a pas eu de célébration à l'église, le montant du casuel pour le temps de prière au crématorium est le même que celui demandé pour la célébration d'obsèques à l'église.

Le casuel est versé à la paroisse qui prend en charge la conduite du temps de prière.

6/ Registre « Prière au crématorium sans passage à l'église »

> Dans les paroisses où il existe un crématorium, les coordonnées du défunt qui a été crématisé seront inscrites sur un registre, quelle que soit la paroisse qui a préparé et/ou conduit le temps de prière au crématorium. (Voir *Annexe 2 p.9*)

> Ces paroisses transmettront à la paroisse du défunt les coordonnées de celui-ci.

Schéma de prière au crématorium, sans célébration à l'église (voir *Annexe 1 p.7*)

ACCUEIL

- Signe de la croix et salutation liturgique
- Monition d'accueil et évocation de la vie du défunt relue à la lumière du Christ
- Oraison

PAROLE DE DIEU

- Première lecture
- Psaume responsorial
- Acclamation de l'Évangile et Évangile
- Court commentaire
- Silence, soutenu ou non par un fond musical
- Prière universelle et d'action de grâce
- Notre Père

RECOMMANDATION DU DÉFUNT À DIEU

- Monition
- Rite de l'eau
- Prière de recommandation du défunt à Dieu
- Annonce d'une eucharistie pour le défunt dans le lieu paroissial du défunt ou de la famille

•Ce schéma est bien entendu à adapter selon les personnes et le temps imparti. On peut aussi se contenter d'une seule lecture : on privilégiera la proclamation de l'Évangile, la prière du Notre Père, la recommandation du défunt à Dieu.



ANNEXE 1

Prière au crématorium sans célébration à l'église

UN ITINÉRAIRE À RESPECTER

La structure de la célébration des funérailles chrétiennes déploie une certaine logique : aider les endeuillés à tourner leur regard du défunt vers le Christ, à passer de la tristesse de la perte à l'espérance et promesse de vie qu'est le Christ. Ainsi, l'événement de la mort est replacé dans la dynamique du « passage », de la Pâque, orientant les endeuillés tout comme le défunt vers le but ultime : l'entrée dans le Royaume de Dieu. La séquence accueil / Parole de Dieu / recommandation du défunt à Dieu, et dernier adieu est donc à respecter.

> **L'accueil : passer du regard sur le défunt au regard vers le Christ**

Ce moment fondamental manifeste autant la sollicitude de l'Église pour les familles dans la diversité de leurs situations, que la présence du Christ et la dimension ecclésiale de la célébration.

Pour celui qui conduit la prière, l'art sera d'aider la famille à passer du regard vers le défunt (faire mémoire de celui-ci) au regard vers le Christ (« tournons-nous vers... »). C'est la fonction du mot d'accueil et des rites d'accueil.

> **La liturgie de la Parole de Dieu : écouter Celui qui donne sens**

« Dans les célébrations pour les défunts, la liturgie de la Parole joue un rôle très important. Elle proclame le mystère pascal, nourrit l'espérance de se retrouver dans le Royaume de Dieu, manifeste les liens profonds qui unissent les morts et les vivants, exhorte au témoignage d'une vie chrétienne. » (Nouveau Rituel des funérailles, n°88)

La Parole de Dieu est primordiale. Elle n'est donc pas remplaçable par des textes profanes.

La prière universelle, la prière d'action de grâce, la récitation du Notre Père sont des moments favorables à la réponse des familles à la Parole proclamée.

> **Le dernier adieu : en confiance, recommander le défunt à Dieu**

Dans le cadre du Rituel des funérailles, le dernier adieu vise à recommander le défunt à Dieu, à l'accompagner dans son passage par la prière, à le remettre dans la confiance entre les mains du Père et à renvoyer les vivants à ce monde-ci. Ce rite est donc à maintenir, lors d'un temps de prière au crématorium.

DES SYMBOLES ET DES GESTES À NE PAS ÉDULCORER

> **La croix - Le signe de croix**

La croix, signe et instrument de notre salut, a toute sa place dans le temps de prière au crématorium. En effet, commencer par ce signe fort rappelle le lieu où Dieu nous parle et nous rejoint : dans sa souffrance et sa mort.

Par conséquent, il sera nécessaire qu'une croix soit présente au crématorium durant le temps de prière. Il est possible de la mettre en valeur par une bougie à proximité.



> **La lumière**

La lumière rappelle le cierge remis au nouveau baptisé « pour qu'il avance dans la vie en enfant de lumière [...] afin d'aller à la rencontre du Christ dans son Royaume » (RICA 227).

Par ce symbole, mis en valeur lors des funérailles, l'Église redit son désir que la lumière du Christ éclaire les endeuillés pour qu'ils « ne pleurent pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance » (1 Th 4, 13-18).

On ne transportera pas le cierge pascal au crématorium, mais on pourra utiliser des bougies pour mettre en œuvre ce rite de la lumière.

> **Aspersion et bénédiction**

Étant donné la signification baptismale de ce rite, il semble opportun que l'officiant le conserve. Il fait sens avec la prière de recommandation qui le suit.

CÉLÉBRER DANS UNE ÉGLISE EN PRÉSENCE D'UNE URNE

◆ PRÉAMBULE

L'Église demande que la célébration des funérailles ait lieu avant la crémation. En effet, le corps est l'expression de la personne. Pour cette raison, l'Église a toujours privilégié la célébration des funérailles en présence du corps.

Toutefois, si après un discernement solide, les circonstances l'exigent, une célébration à l'église en présence de l'urne funéraire peut être envisagée (cf *Lettre du 4 juin 1986 de la Congrégation romaine du Culte divin*). Dans ce cas, on sollicitera l'autorisation de l'évêque ou du vicaire général ou du vicaire épiscopal.

Trois raisons majeures peuvent justifier que la crémation puisse avoir lieu avant la célébration à l'église :

- Des raisons indépendantes de la volonté de la famille ou du défunt : mort survenue à l'improviste loin du pays d'origine, maladies nécessitant la crémation pour des raisons d'hygiène, etc...
- Des raisons financières : coût élevé du transport du corps.
- Les horaires des crématoriums incompatibles avec une célébration à l'église et obligeant les familles à « passer » avant au crématorium.

Quelques adaptations dans la mise en œuvre

En février 2012, la Congrégation romaine pour le culte divin a donné quelques indications normatives dans ce cas de la crémation :

« Dans ce cas, les rites des obsèques dans l'église peuvent comporter la célébration de la messe ou de la liturgie de la Parole. L'urne contenant les cendres est accueillie à la porte de l'église et déposée sur une table située en-dehors du sanctuaire. On doit omettre l'aspersion d'eau bénite et l'encensement, qui sont réservés au corps du défunt. Le ministre doit se rendre disponible pour accompagner l'urne funéraire et la prière de bénédiction du sépulcre. »



◆ ORIENTATIONS DIOCÉSAINES

Célébration en présence d'une urne

ACCUEIL

- L'urne est accueillie au parvis de l'église, tout comme le cercueil, et est disposée proche du sanctuaire, de côté (avec fleurs, photo...)
- La croix et le cierge pascal allumé sont à proximité dans le sanctuaire
- Signe de la croix et salutation liturgique
- Monition d'accueil et évocation du défunt relue à la lumière du Christ
- Oraison

PAROLE DE DIEU

- Première lecture
- Psaume responsorial
- Acclamation de l'Évangile et Évangile
- Court commentaire
- Prière universelle

ACTION DE GRACE

- Eucharistie, si elle est prévue ou Prière d'action de grâce qui se termine par le Notre Père.

RECOMMANDATION DU DÉFUNT À DIEU

- Monition
- Éventuellement geste de recueillement
- Prière de recommandation du défunt à Dieu et chant

• Pour plus de détails, on se reportera au GUIDES CÉLÉBRER n°17 : « Célébrations pour les défunts. Guides pastoral d'accompagnement du rituel » pages 93 et suivantes (Les Éditions du Cerf 2009).